Mercredi 30.11.16 | 49e année | N° 38

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Confiance et continuité

En choisissant de réélire pour un nouveau mandat les quatre membres du Conseil communal qui se représentaient ce dimanche, les électrices et électeurs de la ville de Neuchâtel ont témoigné leur confiance dans l'équipe actuelle. Qu'ils en soient vivement remerciés, tout comme l'ensemble des candidat-e-s, qui ont mené, pour l'élection à l'exécutif et au législatif une campagne de qualité, cordiale et respectueuse.

Ce résultat nous réjouit, car il valide l'action menée ces quatre dernières années par le Conseil communal, tout comme ses objectifs stratégiques visant à renforcer la citoyenneté, à faire rayonner la ville et l'agglomération neuchâteloise et à prendre en compte des enjeux majeurs tels que la mobilité et le développement durable. En cela, malgré le rejet enregistré sur le plan suisse, nous ne pouvons qu'être satisfaits du large oui des citoyens neuchâtelois à l'initiative pour une sortie programmée du nucléaire, le Conseil communal s'étant engagé dans ce sens.

Mais si le choix clair de ce week-end nous encourage à poursuivre notre action, il nous donne en même temps une très grande responsabilité. Les défis que devront relever les nouvelles autorités ces prochaines années sont importants. Ils seront notamment financiers – avec les reports de charges attendus de l'Etat –, mais ils toucheront tous les pans de la société : intégration, cohésion cantonale, marché du logement, vieillissement de la population, énergies renouvelables… De gros chantiers devront aussi être menés à terme, comme le très attendu réaménagement des Jeunes-Rives.

Pour cela, le Conseil communal pourra s'appuyer sur un Conseil général enrichi de nouvelles forces, qui seront certainement constructives. Il se réjouit également d'accueillir, dès le 1er janvier, Violaine Blétry-de Montmollin en remplacement de Pascal Sandoz, qui ne briguait pas de nouveau mandat. Pour entamer, dans la confiance et la continuité, une législature 2016-2020 pleine de promesses.

Le Conseil communal

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel pour la législature 2016-2020. De g. à d. : Fabio Bongiovanni, Christine Gaillard, Thomas Facchinetti, Olivier Arni et Violaine Blétry-de Montmollin. • **Photo : Stefano Iori**

La gauche conserve sa majorité

Aucun séisme n'est venu bouleverser le paysage politique de la Ville de Neuchâtel dimanche à l'issue des élections communales. La population a renouvelé sa confiance aux quatre conseillers communaux sortants, rejoints par Violaine Blétry-de Montmollin (PLR). La gauche conserve sa majorité au sein des autorités tant exécutive que législative. Du côté du Conseil général, les forces en présence restent stables malgré l'entrée d'un nouveau parti.

Les résultats de l'élection au Conseil communal sont tombés juste avant 17h. Les conseillers communaux sortants ont tous été réélus et voient ainsi leur mandat prolongé pour quatre années supplémentaires. Le siège laissé vacant par Pascal Sandoz reste en mains PLR et sera occupé par Violaine Blétry-de Montmollin. Le Conseil communal dans sa nouvelle composition se réunira le 9 janvier prochain pour élire son président et se répartir les différents dicastères.

Les Vert'libéraux font leur entrée

Les résultats de l'élection au Conseil général se sont faits attendre jusqu'à 22h en raison d'une quantité importante de votes par bulletins multiples. La joie des Vert'libéraux n'en a pas été moins belle : la nouvelle formation a conquis ses trois premiers sièges au législatif de Neuchâtel. A gauche, le Parti socialiste perd un siège portant son total à 13. Les Verts conservent leurs 7 sièges, SolidaritéS en gagne 1, tandis que le POP en perd 1. Au total, PopVertSol disposera de 11 sièges comme lors de la précédente législature. A droite, le PLR enregistre un léger recul avec la perte de 2 sièges passant ainsi à 13 sièges au total. Le PDC, lui, conserve son seul et unique siège.

La séance constitutive du Conseil général se tiendra le 16 janvier prochain. Les élus nommeront leur bureau avant de composer leurs différentes commissions. En nette augmentation, le taux de participation aux élections communales de Neuchâtel a dépassé les 35,8% contre moins de 30% en 2012 mobilisant ainsi près de 9'000 électeurs. (ak)

Résultats détaillés de l'élection au Conseil communal, avec interview de Violaine Blétry-de Montmollin.

Le nouveau visage du Conseil général, avec réactions face à l'entrée en lice des Vert'libéraux.

« Manger », la nouvelle exposition du Muséum d'histoire naturelle, décortique la mécanique du ventre.

Violaine Blétry-de Montmollin a été élue dimanche par 2825 voix à l'exécutif de la Ville

Humble, sereine et dynamique

La libérale-radicale Violaine Blétry-de Montmollin, âgée de 40 ans, accède au Conseil communal de Neuchâtel. Elle quittera son poste de directrice de Neuchâtel Vins et Terroir pour succéder à son collègue de parti Pascal Sandoz. Interview.

Fraîchement élue au Conseil communal de Neuchâtel, Violaine Blétry-de Montmollin aime sa ville et entend le faire savoir. • Photo: Stefano Iori

Qu'avez-vous ressenti au moment d'apprendre votre élection au Conseil communal ?

En 20 ans d'engagement politique, c'était la première fois que je me retrouvais sur le devant de la scène pour une élection à un poste exécutif et professionnel. On ne le vit donc pas de la même manière ! Je suis heureuse d'avoir pu passer ce moment en famille. L'attente des résultats a été longue. Je tenais à suivre aussi l'élection du Conseil général avec toute l'équipe du PLR qui m'a portée durant cette campagne. Il était important pour moi d'être présente, afin de partager les moments de joie comme de peine pour les non-élus. Je m'étais d'ailleurs aussi préparée à ne pas passer. Je représente le terroir aux yeux des gens, et habite en ville depuis moins de deux ans. Même si j'y ai suivi mes études, ce n'est pas comme si j'y avais fait toutes mes classes. C'est vrai qu'avec mes nombreux engagements, les gens me reconnaissent, m'interpellent positivement dans la rue, mais ça ne voulait pas dire qu'ils voteraient pour moi ! Je suis restée humble et sereine tout au long de la campagne, car je me trouvais en cohérence avec les valeurs que j'ai toujours défendues. Même si je n'avais pas été élue, je n'aurais pas eu de regrets car j'étais centrée avec moi-même.

Quelles sont les raisons qui ont motivé votre candidature ?

C'est une décision que j'ai mûrement réfléchie. J'adore mon job à Neuchâtel Vins et Terroir et au moment de me porter candidate au Conseil communal début 2016, j'avais encore des projets à réaliser. Mais je suis une passionnée de mon terroir et de la vie politique. Le défi de la fusion de communes pour notre région m'a notamment motivée à me lancer dans la course déjà pour cette législature. J'ai également pris la décision de me présenter avec le soutien de mon mari et de mes deux enfants, car seule, cet engagement ne serait pas possible. Mon équilibre passe par la famille. C'est un travail d'équipe au quotidien !

Que pensez-vous pouvoir apporter à la ville de Neuchâtel et à ses habitants ?

Du dynamisme, du sang-neuf, mais aussi de l'expérience ! Si je m'engage au Conseil communal, c'est avant tout pour faire rayonner ma ville et donc mon canton. Durant la campagne, j'ai été très proche des gens. J'ai eu l'occasion de partager de nombreuses discussions. Durant la législature écoulée, il y a eu beaucoup de travail ainsi que de nombreuses propositions intéressantes de la part de nos élus. La population le reconnaît mais attend maintenant des actes. Les gens doivent se réapproprier les projets auxquels ils ont participé. Je pense que nous devons communiquer un échéancier clair avec des objectifs et une vision précise et je me réjouis de travailler avec mes futurs collègues.

Même si le PLR conserve ses 2 sièges, la droite reste minoritaire au Conseil communal. Appréhendez-vous de devoir fonctionner en collège ?

Les règles du jeu sont claires dès le départ. Quand on décide de s'engager dans un exécutif, on doit être capable de fonctionner au sein d'un collège. Quels que soient les partis engagés, je crois à la collégialité et au développement d'une vision commune pour le rayonnement de la ville. Je connais déjà les quatre autres conseillers communaux. Ils ont déjà fonctionné ensemble durant quatre ans donc à moi de m'adapter, mais en y apportant ma touche personnelle, positive et constructive.

Votre prédécesseur dirigeait la Sécurité, les Infrastructures et Energies ainsi que le Développement de l'agglomération. Ces dicastères vous parlent-ils ? Avez-vous déjà des domaines de préférence ?

A ce stade, j'ai des envies, mais pas de préférence. Les discussions pour la répartition des dicastères doivent surtout permettre de mettre en avant les compétences de chacun. J'ai eu l'occasion de travailler dans le privé comme dans le public. Je suis multitâches ! J'ai siégé et siège encore dans de nombreux conseils de fondation et d'administration dans des domaines très variés (économie, santé, social, sécurité, éducation). J'ai une solide expérience financière en entreprises et dans l'administration cantonale pour y avoir travaillé (voir encadré) et je dispose d'un large réseau. Une fois les dicastères répartis, je m'immiscerai dans les dossiers en profondeur et irai à la rencontre des collaborateurs pour les écouter et partager.

Regrettez-vous d'abandonner la tête de Neuchâtel Vins et Terroir ?

Je n'ai pas de regrets, mais plutôt un pincement au cœur. Ce milieu agricole et viticole dégage un enthousiasme et une énergie communicative. J'ai lié des amitiés et rencontré des gens merveilleux que je verrai évidemment moins à l'avenir. Ils vont me manquer. J'ai transformé ce service de l'Etat en une entité autonome, gérée comme une entreprise. J'ai créé cette nouvelle structure de A à Z, changé son identité, redéfini ses objectifs. C'est un peu mon bébé ! Je n'ai pas de souci à le lâcher à ceux qui me succéderont, mais c'est une étape de vie qui s'achève avec beaucoup d'émotions.

Avez-vous un message à délivrer aux Neuchâteloises et Neuchâtelois ?

Que les gens croient en eux, en leur région et à son potentiel ! Que l'on dégage tous ensemble des énergies positives et constructives malgré les difficultés que l'on rencontre au quotidien. Ce n'est qu'ensemble que l'on arrivera à faire rayonner Neuchâtel !

Anne Kybourg

Son parcours

- **2001 :** A l'âge de 25 ans, Violaine Blétry-de Montmollin devient députée libérale au Grand Conseil de Neuchâtel. Elle y siège durant 9 ans.
- **2005 :** Après plusieurs expériences professionnelles dans une fiduciaire et l'horlogerie ainsi qu'un tour du monde, cette économiste de formation revient au domaine familial à Auvernier. Elle en assure la co-direction durant 5 ans.
- **2009-2010 :** La libérale reprend en parallèle à son travail la présidence du PLR neuchâtelois au moment de la fusion entre libéraux et radicaux et doit notamment gérer la démission tumultueuse d'un de ses ministres.
- **2010-2013 :** Appelée par le Conseil d'Etat, Violaine Blétry-de Montmollin assume durant deux ans le poste de secrétaire général du Département de l'éducation, de la culture et des sports à l'Etat de Neuchâtel et fonde une structure parascolaire à Vaumarcus où elle habite.
- **2014 :** Fonceuse et dynamique, elle prend la tête de l'Office cantonal des vins et des produits du terroir, connu aujourd'hui sous le nom de Neuchâtel Vins et Terroir.
- **27 novembre 2016 :** la libérale-radicale est élue au Conseil communal de Neuchâtel. Elle entrera en fonction au 1er janvier 2017.

Les conseillers communaux sortants prolongent leur mandat pour quatre années supplémentaires

Les quatre sortants tous réélus au Conseil communal de Neuchâtel

La population a renouvelé sa confiance aux quatre conseillers communaux sortants dimanche lors des élections communales de Neuchâtel. C'est le socialiste Thomas Facchinetti qui a obtenu le meilleur score avec un total de 3268 voix. Il est suivi de près par son colistier Olivier Arni (3255 voix) et par le PLR Fabio Bongiovanni (3239 voix). Le Conseil communal de Neuchâtel compte désormais deux femmes en ses rangs : la Verte Christine Gaillard (3012 voix) pour le groupe PopVertSol et la nouvelle venue PLR Violaine Blétry-de Montmollin (2825 voix).

A l'annonce des résultats au Péristyle de l'Hôtel de Ville, les socialistes Thomas Facchinetti et Olivier Arni se sont félicités d'une chaleureuse accolade. Tantôt rejoints par la Verte Christine Gaillard, les trois élus ont répondu aux premières sollicitations des médias locaux sous les compliments des camarades de partis. L'ambiance était tout aussi joyeuse du côté de la droite. Applaudis et félicités de toutes parts, les deux élus PLR Fabio Bongiovanni et Violaine Blétry-de Montmollin sont finalement parvenus à quitter leur stamm pour retrouver leurs collègues à l'Hôtel de Ville. Le Conseil communal dans sa nouvelle composition s'est prêté au jeu des objectifs posant sous toutes les coutures avec des mines réjouies. Réactions à chaud.

Parti Socialiste Neuchâtelois
Thomas Facchinetti
3268 voix

«Ces résultats sont une belle satisfaction ! Ils découlent de la rencontre entre les élus, les partis et la population. Notre action a porté ses fruits : le fait que les quatre conseillers communaux sortants soient réélus montre que l'esprit d'équipe a bien fonctionné et qu'il est reconnu. Je tenais à être réélu et au final j'obtiens le meilleur score. J'apprécie cette petite touche supplémentaire.»

Parti Socialiste Neuchâtelois
Olivier Arni
3255 voix

«Ce résultat est une reconnaissance du travail effectué ainsi qu'une grande responsabilité. C'est un honneur et nous ferons tout pour en être à la hauteur ! Je m'engage pour que notre ville se développe, avec ses habitants et grâce à des projets enthousiasmants, notamment au centre-ville, sur les rives et dans le port. Mon vœu est que les Neuchâtelois soient fiers et heureux de vivre dans une ville qui rayonne, bien au-delà des frontières communales !»

PLR Les Libéraux-Radicaux
Fabio Bongiovanni
3239 voix

«L'objectif est rempli : le groupe PLR conserve ses deux sièges au sein du Conseil communal. C'est avant tout un travail d'équipe qui a permis d'amener à ces beaux résultats. Ceux-ci reflètent la bonne ambiance qui a prévalu tout au long de la campagne.»

PopVertSol
Christine Gaillard
3012 voix

«Je suis soulagée, car on ne sait jamais ce qui peut sortir des urnes. Avec plus de 3000 voix, je suis très satisfaite et tiens à remercier la population pour la confiance ainsi exprimée. De plus, le oui des Neuchâtelois à l'initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire» nous encourage à poursuivre notre politique en faveur de la transition énergétique. Je me réjouis de pouvoir continuer à m'engager pour Neuchâtel avec la même équipe. Et quel plaisir d'accueillir une deuxième femme au sein du Conseil communal !»

Les viennent-ensuite

PLR Les Libéraux-Radicaux		PopVertSol		Parti Socialiste Neuchâtelois		Parti Démocrate-Chrétien – PDC	
Julien Spacio	2423 voix	Nicolas de Pury	2351 voix	Anne-Françoise Loup	2312 voix	Vincent Pahud	560 voix
Christophe Schwarb	2278 voix	Johanna Lott Fischer	2267 voix	Isabelle Mellana Tschoumy	2269 voix	Hannah Osborne	432 voix
Frédérique Mouchet	2206 voix	Dimitri Paratte	2047 voix	Nando Luginbühl	1959 voix		
		Amanda Ioset	1796 voix				

Retour en images sur la journée du 27 novembre

Dans les coulisses de l'Hôtel de Ville

Collaborateurs de l'administration, membres des partis et citoyens ont envahi la salle du Conseil général pour le dépouillement. • **Photos : Stefano Iori**

Nombre d'électeurs se sont déplacés dimanche au bureau de vote pour élire leurs autorités communales.

Deux jeunes citoyens à l'œuvre lors du dépouillement.

Le Péristyle de l'Hôtel de Ville grouillait de candidats, membres des partis, journalistes et citoyens en attente des résultats.

Les Vert'libéraux ont patienté jusqu'à 22h avant de découvrir leur victoire : ils remportent 3 sièges au Conseil général.

Les Neuchâtelois renouvelaient également dimanche leurs autorités législatives

Les Vert'libéraux entrent au législatif

Ils n'auront pas eu besoin de s'y reprendre à deux fois: nouveaux venus sur la scène politique communale, les Vert'libéraux ont décroché dimanche trois sièges au Conseil général de la Ville de Neuchâtel. Pas de quoi toutefois changer les rapports de forces au sein du législatif: malgré la perte d'un siège socialiste, la gauche reste majoritaire avec 24 des 41 fauteuils, dont onze pour le groupe PopVertSol. A droite, le PLR perd deux sièges, mais fait jeu égal avec le PS et ses 13 élus. Quant au PDC, il conserve son fauteuil.

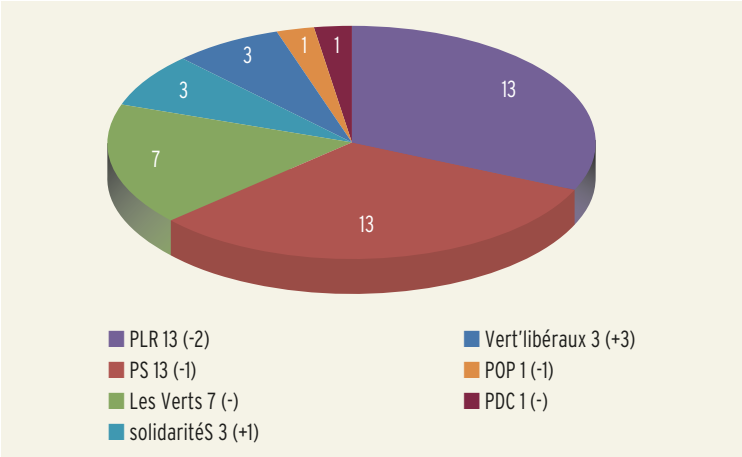

L'attribution des sièges pour la prochaine législature.

«Enfin un peu d'air frais et de biodiversité au Conseil général!»: le président des Vert'libéraux, Mauro Moruzzi, avait le sourire lorsque les résultats des élections au Conseil général sont tombés. Il venait en effet d'apprendre que son parti, déjà présent au Grand Conseil mais pour la première fois en lice au législatif de la ville de Neuchâtel, avait obtenu 8,32% des suffrages et décroché trois sièges en vertu de son apparentement au PLR. «Ce n'est pas suffisant pour ébranler la majorité, mais on a un tout petit peu rééquilibré les forces», souligne Mauro Moruzzi, qui fait partie des trois élus avec Sylvie Hofer-Carbonnier et Connie Froidevaux-Wettstein.

Alors qu'il faut être au moins quatre pour former un groupe au Conseil général et pouvoir siéger dans les commissions, les Vert'libéraux, qui se positionnent au centre, envisagent un rapprochement avec le PDC Vincent Pahud, qui a vu son mandat renouvelé. Mais rien n'est encore fait. «Je dois d'abord discuter avec le PLR», relève Vincent Pahud, en rappelant que le PDC n'aurait jamais fait son entrée au législatif ni maintenu son siège s'il n'avait été apparenté à la locomotive libérale-radicale.

PLR en recul

Après avoir progressé lors des dernières élections communales en obtenant 15 sièges, le PLR n'en a plus que 13, mais peut se targuer d'être le parti à avoir récolté le plus de suffrages, soit 29,89%. «C'était prévisible avec l'entrée en lice des Vert'libéraux, qui présentaient une belle liste. On va essayer d'avoir une belle entente, pour pouvoir voter compact», réagissait dimanche à chaud Julien Spacio, réélu au Conseil général. A ses yeux, le scrutin fédéral sur l'initiative pour une sortie programmée du nucléaire a également joué un rôle dans le recul du PLR, en mobilisant les électeurs sensibles à cette question.

PS aussi

Les Vert'libéraux ont également grappillé des voix à gauche. Le PS, qui talonne le PLR avec 27,58% des suffrages, a perdu un siège, pour en compter 13. «Nous avons bien résisté. D'aucuns prévoyaient une débandade beaucoup plus grande», relève le président du PS de la Ville de Neuchâtel Baptiste Hurni, en rappelant que lors des précédentes élections communales en 2012, l'UDC n'avait pas atteint le quorum de 10% fixé dans le canton, ce qui avait de facto avantagé la gauche. «On est déçu, certes, mais la gauche reste majoritaire au législatif. C'est le plus important à nos yeux», souligne Baptiste Hurni, élu en tête de liste au Conseil général.

Verts stables

Les Verts restent stables en décrochant 7 sièges, pour 16,37% des suffrages. «On est très content. Depuis 2000, on a gagné un siège à chaque élection et sans les Vert'libéraux, on aurait certainement encore progressé, mais nous avions à cœur de maintenir le groupe PopVertSol, ce qui est le cas», relève Nicolas de Pury, reconduit pour un nouveau mandat. Et de se féliciter que 65% des votants aient dit oui à la sortie programmée du nucléaire en ville de Neuchâtel.

A la gauche de la gauche, SolidaritéS a décroché un troisième siège, alors que le POP n'en compte plus qu'un. «On présentait une liste plus petite, avec presque que des nouveaux venus», analyse Ariane Tripet, la nouvelle élue du POP, qui ne prend pas du tout ombrage de cette «redistribution interne» des sièges. «On a fait une bonne campagne», souligne de son côté Dimitri Paratte, reconduit pour un nouveau mandat sous la bannière de SolidaritéS. (ab)

Douze sortants non réélus

«Vox populi, vox dei»: alors que l'immense majorité des 41 conseillers généraux se représentait pour un nouveau mandat, douze n'ont pas été réélus, dont Gianfranco Di Gregorio, ancien président du parti cantonal socialiste, le Vert Edouard Jeanloz, pourtant chef de son groupe, ou Jean Dessoulavy, qui siégeait depuis 2005 au Conseil général sous la bannière du PLR et qui venait de quitter son parti pour les Vert'libéraux. «C'est sûr, j'aurais certainement eu plus de chance d'être réélu si j'étais resté au PLR, mais je ne regrette rien. On ne fait pas de la politique pour être élu, mais pour défendre ses convictions et ses idées», souligne Jean Dessoulavy, qui a notamment à cœur de promouvoir l'autonomie énergétique de la Ville et se sent plus d'affinités désormais avec les Vert'libéraux. (ab)

Résultats tombés à 22h

La journée fut longue pour les 151 candidats en lice pour le Conseil général: attendus vers 19 heures, les résultats ne sont finalement tombés que sur le coup de 22 heures. Le retard s'explique par le nombre plus important que prévu d'électeurs à avoir voté par «bulletins multiples», explique la Chancellerie communale. Jusqu'à présent, les citoyens qui glissaient les listes de plusieurs partis dans leur enveloppe tout en traçant certains noms pour ne pas excéder le maximum de 41 suffrages voyaient en effet leur vote invalidé, une source d'erreur fréquente que le Grand Conseil a décidé de supprimer en permettant désormais cette manière de voter. Une possibilité pratique pour les électeurs, mais fastidieuse en termes de dépouillement, puisque les suffrages nominatifs ainsi attribués doivent être recopiés à la main, avec le numéro du candidat, avant leur saisie informatique. (ab)

Analyse des suffrages par liste au Conseil général

PLR Les Libéraux-Radicaux	98'068	29,89%
Parti Socialiste Neuchâtelois	90'504	27,58%
Les Verts, Ecologie et Liberté	53'719	16,37%
Vert'libéraux	27'312	8,32%
solidaritéS	25'645	7,82%
POP - Parti Ouvrier et Populaire	13'340	4,07%
Parti Démocrate-Chrétien – PDC	11'691	3,56%
Liste du vote blanc	7'855	2,39%

La composition du législatif pour la période 2016-2020, et la liste des viennent-ensuite

Le nouveau visage du Conseil général

Le Conseil général de la prochaine législature comptera un parti supplémentaire : les Vert'libéraux, qui présentaient pour la première fois des candidats, ont remporté trois sièges. C'est la principale nouveauté issue du scrutin de dimanche, qui a vu la majorité rester à gauche, avec 13 sièges au PS (–1), 7 sièges aux Verts (inchangé), 3 sièges à SolidaritéS (+1) et 1 siège au POP (–1). Le PLR a pour sa part décroché 13 sièges (–2) et le PDC a conservé le sien. La Liste pour la reconnaissance du vote blanc n'a pas obtenu le quorum de 10% des voix dans le canton de Neuchâtel et, non apparentée à un autre parti, n'obtient pas de siège. La première séance de ce nouveau Conseil général est fixée au lundi 16 janvier 2017. Violaine Blétry-de Montmollin ayant été élue au Conseil communal (elle se présentait aussi au Conseil général), elle sera normalement remplacée par la première des viennent-ensuite de la liste PLR, Nadia Boss.

PLR Les Libéraux-Radicaux

Jean-Charles Authier
2510 voix

Violaine Blétry-de Montmollin
2495 voix

Amelie Blohm Gueissaz
2477 voix

Julien Spacio
2390 voix

Alexandre Brodard
2389 voix

Mirko Kipfer
2375 voix

Christophe Schwarb
2365 voix

Raymonde Richter
2337 voix

Jules Aubert
2333 voix

Joël Zimmerli
2331 voix

Isabelle Bellaton
2318 voix

Philippe Etienne
2314 voix

Jérôme Bueche
2301 voix

solidaritéS

Dimitri Paratte
1132 voix

Hélène Dederix Silberstein
980 voix

Marion Zwygart
971 voix

Parti Socialiste Neuchâtelois

Baptiste Hurni
2472 voix

Jonathan Gretillat
2434 voix

Antoine de Montmollin
2333 voix

Milena Boulianne
2284 voix

Anne-Françoise Loup
2254 voix

Philippe Loup
2201 voix

Patrice de Montmollin
2176 voix

Morgan Paratte
2176 voix

Parti Socialiste Neuchâtelois (suite)

Isabelle Mellana Tschoumy
2153 voix

Gabriele Jeanneret
2121 voix

Christine Perrin
2093 voix

Catherine Schwab
2090 voix

Julie Courcier Delafontaine
2081 voix

Vert'libéraux

Mauro Moruzzi
1052 voix

Sylvie Hofer-Carbonnier
926 voix

Cornelia Froidevaux-Wettstein
832 voix

Parti Démocrate-Chrétien – PDC

Vincent Pahud
590 voix

Les Verts, Ecologie et Liberté

Nicolas de Pury
1955 voix

Diego Fischer
1708 voix

Johanna Lott Fischer
1680 voix

Jasmine Herrera
1646 voix

Charlotte Opal
1635 voix

Jacqueline Oggier Dudan
1614 voix

Joël Desaules
1607 voix

POP – Parti Ouvrier et Populaire

Ariane Tripet
810 voix

Viennent ensuite

PLR Les Libéraux-Radicaux: Nadia Boss, Benoît Zumsteg, Yves-Alain Meister, Frédérique Mouchet, Sarah Weingart, Tiago Cordas, Jean-Claude Rouèche, Georges Alain Schaller, Alexis Bolle, Philippe Mouchet, Rahel Aggeler, Bruno Cortat, Léo Kienholz, Gilles Lauener, Jean-Pierre Mutabazi-Karamage, David Hodel, Yann-Amaël Aubert, Sylvain Robert-Nicoud, Alain Schmitt, Sophie Rohrer.
solidaritéS: Zoé Bachmann, Léana Ebel, Dorothée Ecklin, François Chédel, Nelson Huguenin, Catherine Villanueva Vera, Annette Nénavoh, Camille Pellaux, Paola Mora, John Amos, Meret Schmid, Ruben Pensa, Jacques Silberstein, Pietro Coi, Jonas Pipoz.
Parti Socialiste Neuchâtelois: Timothée Hunkeler, Mariachiara Vannetti, Anne Dominique Reinhard, Nando Luginbühl, Dobrivoje Baljozovic, Sahar Ghaleh, Ilir Bytyqi, Tristan Robert, Victoria Montalto, Yvan Gallo, David Frosio, Mario Castioni, Nedjla Hadzic, Samir Kurtic, Julien Jeanrenaud, Hugo Nardini, Gianfranco De Gregorio, Catherine Gaudin Montalto.
Liste pour la reconnaissance du vote blanc (LVB): Michèle Griffon, Thomas Wroblevski, Morgan Aeby, Elena Wroblevski, Julien Roustant.
Parti Démocrate-Chrétien – PDC: François Pahud, Hannah Osborne, Nicola Cavuoto, Clémentine Adiko, Lionel Jeannerat, Joël Gueissaz, Marc-Stephen Tarabbia, Matthias Gajo, Lidia Erroi, Fernanda Guedes Saraiva da Costa, Raja El Ouaer Chebbah.
POP – Parti Ouvrier et Populaire: Amanda Ioset, Christelle Leo, Jean-Louis Overney, Silvio Maddalena, Matthieu Reverchon, Jeannot Leisi.
Vert'libéraux: Jean Dessoulavy, Patricia Burger, Angélique Nobs, Noura Kayal, Savannah Grosclaude, Marius Pop Dan, Pierre Cattin, Philippe Mahler, Jean-Luc Bernasconi, Veneziela Naydenova, Sarah Gaud, Thierry Christ, Cédric Fischer, Angélique Kocher, Danica Jones-Cochand, Bertrand Pariot, Ismaël Gensollen, Raymond Voillat, Gabriele Guidi, Jean-Marc Ravera.
Les Verts, Ecologie et Liberté: Edouard Jeanloz, Brigitte Neuhaus, Caspar Bijleveld, Michel Favez, Stéphane Studer, Jean-Luc Richard, Joëlle Martin-Abi Chaker, Jean-Frédéric Malcotti, Christophe Poupon, Johan Schneider, François Dreyer, Jimmy Gamboni, Carol Chisholm, Rafael Munoz, Athanassios Canellos.

Nouvelle exposition temporaire au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

La mécanique du ventre

Connaissez-vous le bothriocéphale ? Ce ver intestinal qui peut atteindre jusqu'à quinze mètres de long est l'une des découvertes réservées par la nouvelle exposition du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. Intitulée « Manger, la mécanique du ventre », elle propose un parcours aussi ludique qu'instructif dans le tube digestif. A table !

Pour « Manger », les Petits chanteurs à la gueule de bois se sont mis dans la peau d'un ver intestinal, « Hannibal, le bothriocéphale ». • **Photo : Alain Germond**

Surprenante et pleine d'humour, cette nouvelle exposition s'inscrit pleinement dans la ligne directrice imprimée au Muséum d'histoire naturelle par son directeur Christophe Dufour, qui partira à la retraite à la fin de l'année après 36 ans de bons et loyaux services. « L'idée est née d'une question de ma femme, qui me demandait comment mangeaient les girafes avec leur long cou », expliquait ce dernier au moment de dévoiler à la presse sa dernière création aux côtés de son successeur, Ludovic Maggioni.

Est-il possible de boire la tête à l'envers ? Comment faire passer une pomme dans nos cellules ? Sauriez-vous dessiner le parcours d'un morceau de gâteau, de son ingestion à son élimination ? « Alors que les préoccupations actuelles en matière de santé tournent beaucoup autour de l'alimentation, le fonctionnement du tube digestif est largement méconnu. En écologie, le régime alimentaire est par ailleurs la clé pour comprendre une espèce », ajoute Christophe Dufour.

Petits Chanteurs en vidéos

Comme tout repas de fête, l'exposition commence par une mise en bouche sous forme d'un apéricube géant, où résonnent les sons digestifs habituellement réprimés. Le visiteur est ensuite convié à prendre place autour d'une table, pour découvrir que dans la nature, presque tout ce qui est organique se mange… mais pas par tout le monde. Le tout, en compagnie des Petits chanteurs à la gueule de bois, qui ont composé quatre chansons passablement déjantées jalonnant l'exposition, dans une alliance inédite entre science et musique.

Après une présentation rapide et ludique du système digestif, le visiteur suivra, de salle en salle, le chemin emprunté par les aliments, de la bouche au gros intestin en passant par l'œsophage et l'estomac. Avant de ressortir par l'anus d'un cheval, où trônent en vitrine… des crottes de toutes tailles et provenances.

Je mange, donc je suis

Qu'on ne s'y trompe pas : sous ses dehors parfois potaches, l'exposition est extrêmement pointue du point de vue scientifique. Non content de dresser un panorama complet des multiples « réalités digestives », humaines comme animales, elle élargit le propos en abordant des thèmes plus sociologiques. La dernière salle propose ainsi une réflexion interactive sur le futur de l'alimentation humaine en s'interrogeant sur les convictions qui motivent nos choix, avec un quiz qui permet à chacun de déterminer son profil de mangeur. (ab)

« Manger. La mécanique du ventre » : jusqu'au 26 novembre 2017 au Muséum d'histoire naturelle. L'exposition s'accompagne d'un riche programme d'animations, à découvrir sur www.museum-neuchatel.ch.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia : du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites « La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui », la BPU présente « L'homme épinglé » ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition « Prêt à porter ?! L'histoire du sac plastique et papier en Suisse et à Neuchâtel », du 4 décembre 2016 au 12 mars 2017. Le vernissage se tiendra samedi 3 décembre à 17 heures.

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- Atelier « Bijoux et autres recyclages créatifs », bijoux plastiques pour les ados dès 11 ans, samedi 10 décembre, de 15 à 17 heures. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.
- Atelier « Brico-plastique ! », petits cadeaux recyclés réalisés en famille, tout public, moins de 7 ans en duo, mercredi 14 décembre de 13h30 à 15h ou de 15h30 à 17 heures. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.
- Atelier « Recycle ton plastique ! » mercredis 7 et 21 décembre, pour les enfants de 7 à 11 ans, de 14 à 16 heures. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.
- Atelier de gravure, dimanche 4 décembre, de 11 à 17 heures. Adultes dès 16 ans. Infos sur www.atelier-des-musees.ch.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition à venir.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente « Le Jardin de l'évolution », ouverte 7j./7.

L'atelier des musées organise l'événement suivant :

- Atelier « Au fil des saisons », pour les 4 à 6 ans, le 30 novembre, de 14h à 15h30. Pour les 7 à 10 ans, le 16 novembre, de 14h à 15h30. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), exposition du 2 au 22 décembre 2016 de l'artiste canadien, Johanan Herson. Vernissage le 2 décembre dès 18h30. Le 8 décembre à 19h, chant intuitif, à cœur voix, avec Sandrine Aklin. Le 17 décembre, dès 11h, « Big Bang », une journée en compagnie de tous les artistes, musiciens et écrivains qui souhaitent faire leur adieu à la galerie, pour le partage et la joie d'être ensemble une dernière fois avant la fermeture définitive de la Galerie Quint-Essences fin décembre.

Divers

Bibliothèque Ludothèque Pestalozzi (faubourg du Lac 1), fermeture dès le 24 décembre à midi à l'occasion des fêtes de fin d'année. La réouverture est prévue mardi 3 janvier 2017 à 10 heures.

L'actualité culturelle

Dans la tradition des Noëls anglais

En ce début de l'Avent, l'ensemble vocal Flores harmonici s'allie au chœur de jeunes Liniya pour chanter la joie de Noël au travers d'un répertoire populaire ou savant de *Christmas Carols* anglais de toutes époques. Un concert où l'on découvre que le Père Noël, *Father Christmas*, existait déjà au Moyen-âge et qu'il venait sonner aux portes des maisons pour chanter «Nowell». Ou, selon des sources infaillibles de l'Angleterre baroque – *The Cherry Tree* – que la Vierge Marie, enceinte, a été prise d'une envie subite de douceurs en passant sous un cerisier. Redécouverts au XIXe siècle, ces chants traditionnels de Noël, pensés en polyphonie chorale ou en ballade celtique, sont devenus plus populaires que jamais en Grande Bretagne, inspirant des compositeurs aussi célèbres que Vaughan Williams, Britten ou, plus près de nous, Tavener et Rutter.
«Nowell, Christmas Carols d'hier et d'aujourd'hui»: samedi 3 décembre à 19h30 à l'Eglise rouge. Entrée libre. Collecte.

Junior Tshaka

En tournée à travers le pays pour la sortie de son quatrième album solo «360», le chanteur neuchâtelois Junior Tshaka fera son grand retour vendredi à Neuchâtel pour un concert évènement avec la star du raggamuffin, le Jamaïcain Skarra Mucci. Une soirée «aux saveurs reggae dancehall» qui se poursuivra jusqu'à quatre heures du matin, avec une «after party» en compagnie d'Asher Selector, le père genevois du reggae.

Vendredi 2 décembre à la Case à chocs. Ouverture des portes à 20 heures. Seize ans révolus.

Exposition

Le Musée d'art et d'histoire vernit ce week-end sa nouvelle exposition. Intitulée «Prêt à porter?!», elle se penche sur l'histoire des sacs plastiques et en papier en Suisse, à travers un large choix de modèles conservés dans des collections particulières à Neuchâtel et à Bâle. Reflet du graphisme et de la mode de son temps ainsi que des stratégies publicitaires anciennes et actuelles, le sac est un témoin privilégié de l'évolution des goûts et de la société. Symbole par excellence du boom économique et de l'achat spontané, il est devenu aujourd'hui indésirable, du moins dans sa version plastique. Plus de détails dans la prochaine édition.
Vernissage: Samedi 3 décembre à 17 heures au Musée d'art et d'histoire.

Café littéraire

Dans le cadre des Lundis des mots, la romancière vaudoise Catherine Lovey sera de passage à Neuchâtel pour parler de son dernier livre, «Monsieur et Madame Rivaz». Un roman plein d'humour, qui dit le monde contemporain et ses dérives à travers la rencontre d'une voyagiste et d'un vieux couple, qui se refuse à partir en croisière.
Lundi 5 décembre à 18h30 à la Bibliothèque publique et universitaire. Entrée libre.

Cinq concerts pour célébrer les 20 ans de l'orgue de la Collégiale

L'orgue au cœur d'un festival

La Société des Concerts de la Collégiale invite le public à fêter le 20e anniversaire de l'orgue qui trône dans le transept de l'édifice. Un festival de cinq concerts met en valeur les différentes facettes de cet instrument. L'occasion de s'intéresser à son histoire.

Simon Peguiron, organiste titulaire de la Collégiale, ouvrira le Festival pour les 20 ans de l'orgue avec l'une de ses créations. • Photo: Stefano Iori

Inauguré en décembre 1996, l'orgue de la Collégiale est le fruit d'une collaboration étroite entre la Manufacture d'orgues de Saint-Martin, au Val-de-Ruz, et l'organiste titulaire de l'époque, Guy Bovet. «Dans l'univers de la musique, cet orgue est mondialement connu. Il présente des solutions innovantes tant du point de vue technique que musical qui ont été imitées loin à la ronde. Cet instrument a fait des petits à travers le monde entier», relate Guy Bovet. Et ce en remettant au goût du jour d'anciennes méthodes de construction lui permettant de traverser les époques. «Sa durée de vie se comptera en siècle», assure l'ancien titulaire.

La fierté de la région

Du haut de ses 11m et 10 tonnes passées, l'orgue de la Collégiale en impose. Il s'agit d'un instrument polyvalent qui permet de jouer des musiques de toutes les époques. Il est utilisé tant pour les cultes que dans les concerts avec chœur ou orchestre. «Il est mis en valeur en permanence», note Guy Bovet. Et de relever: «Il fait la fierté de toute la région et rayonne bien au-delà.» Idéalement situé dans l'espace, l'instrument peut accueillir d'autres musiciens autour de lui. Il fait face à l'ancien orgue, conservé pour son contenu historique. A l'époque, il avait été décidé de construire ce nouvel instrument, plutôt que de réparer l'ancien. L'orgue précédent, daté de 1860, était devenu difficile à manier. Une restauration respectant son contenu historique n'aurait pas suffi à le rendre utilisable. (ak)

Festival d'orgue

- **Dimanche 4 décembre à 17h:** Simon Peguiron et l'Ensemble Symphonique Neuchâtel.
- **Mardi 6 décembre à 20h:** Récital d'orgue avec Olivier Latry.
- **Mercredi 7 décembre à 20h:** Frank Zappa à l'orgue, Frédéric Maurin (guitare), Henri-Charles Caget (percussions) et Yves Rechsteiner (orgue).
- **Vendredi 9 décembre à 20h:** Récital d'orgue avec Guy Bovet.
- **Dimanche 11 décembre à 17h:** Bach en fête avec l'Ensemble vocal et instrumental de la Collégiale.

Billetterie du Théâtre du Passage au 032 717 79 07.

Chronique culturelle

Un gars ben ordinaire

Comme Léo Ferré, Robert Charlebois était venu chanter dans les années 70 à l'ancien théâtre de Neuchâtel. L'auteur de «Lindberg» (*Des hélices: astro-jets, whisper jets, clipper jets, turbos)* qu'il créait en 1968 avec Louise Forestier, a repris samedi au Passage ses plus grands succès – «Jt'aime comme un fou», «Jveux dl'amour», «Conception» et «Je reviendrai à Montréal» notamment – pour célébrer 50 ans de chanson. En super forme, le Québécois ne nous a pas laissés de bois et a livré une prestation grandiose entre rocks solidement charpentés et passages intimistes comme lorsque, seul au piano, il chante l'amour et la mort… Le Canadien fou et hirsute sait sans doute qu'à 72 ans il n'est pas éternel. Dès lors le concert de Charlebois a pris des airs d'adieu émouvants surtout lorsqu'il a entonné «La mort n'est rien», une chanson dont le texte est emprunté à un poème de Saint Augustin. C'est vrai, son pote Léonard Cohen n'est pas loin, juste de l'autre côté… Et les yeux se mouillent lorsqu'il attaque son «Piano noir» que Barbara avait repris en 1987: quand je serai mort, enterrez-moi dans un piano noir comme un corbeau sur lequel viendront se poser les oiseaux… Do-ré-mi-fa-sol-la-si-do. Robs, on t'aime! Ne nous quitte pas!

Patrice Neuenschwander

Publicité

CLIMAX ENERGIES SA

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- *Vente d'installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout*
- *Entretien de brûleurs mazout et gaz*
- *Dépannages chauffage et sanitaire*
- *Réglages*
- *Installations solaires et entretien*
- *Rinçages installations radiateurs et chauffage sol*

Rue du Verger 11 2014 Bôle Tél. 032 723 08 08 Fax 032 723 08 09
info@climax.ch www.climax.ch

DANSE EQUILIBRE

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

La chronique multimédia de...

Dix en or en valent mieux qu'un

« Il n'y a aucun déshonneur à s'addoner à l'art vidéo ludique » disait Nicolas Tesla. « Au temps pour moi », lui répondit Victoria 1er, chevauchant son poney mécanique. Voilà ce que serait l'univers de « Dishonored » s'il se passait avec des personnages historiques.

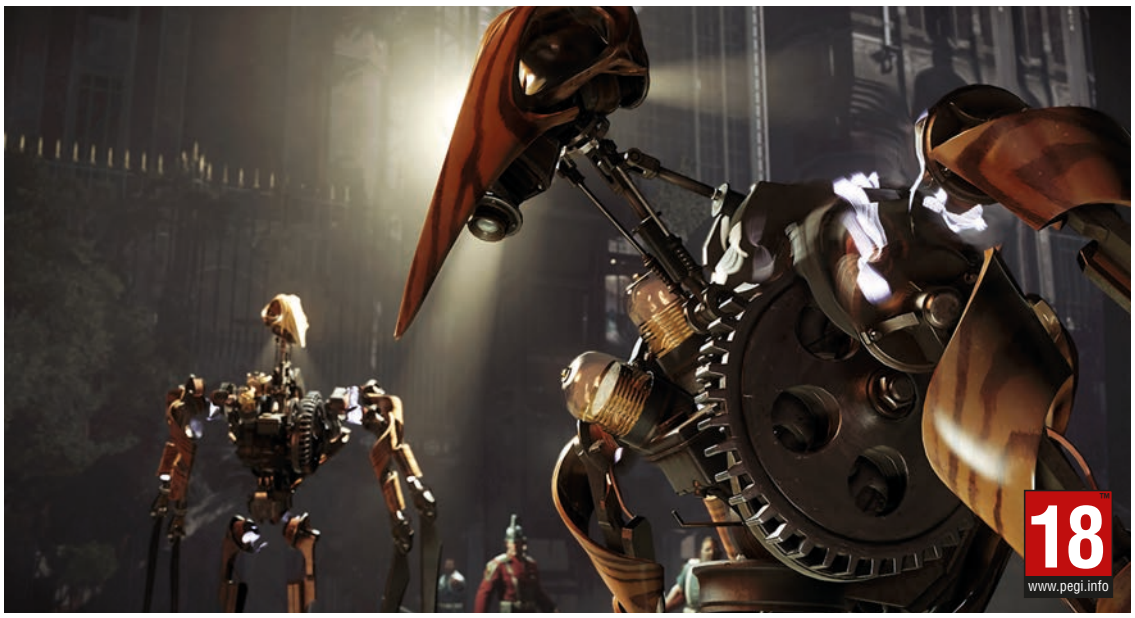

« Dishonored 2 », testé sur PC mais également disponible sur Xbox One et PS4. • **Photo : sp**

Les Français d'Arkane reviennent avec Dishonored, deuxième du nom. Ce FPS à la patte graphique unique, très inspirée par l'époque victorienne et teintée de steam punk, nous propulse 15 ans après les événements du premier épisode.

Le tableau est vite posé : petite réception, même pas le temps pour les Ferrero, et voilà que débarque l'invité de la journée, accompagné de ses potes mécaniques. Mais un invité peut en cacher un autre : la sœur secrète de la mère de l'actuelle impératrice sort de l'ombre. Le complot se resserre et la prise de pouvoir ne se passe pas sans une belle tragédie impliquant la transformation de l'un des deux protagonistes en pierre. Le plus organique des deux sera votre choix pour l'aventure à venir.

Vous aurez donc la possibilité d'incarner soit l'impératrice, soit son père, Corvo (héros du premier épisode). Ceci n'aura pas d'impact particulier sur le scénario, mais plutôt sur les sorts que l'Outsider vous fournira (une sorte de dieu à la grecque avec tout le côté mesquin de la chose). D'ailleurs, il est possible de refuser ces pouvoirs, ce qui ajoutera une bonne difficulté supplémentaire. En effet, ceux-ci offrent par exemple, la capacité de se téléporter ou de prendre possession d'animaux pour un court laps de temps. Même s'ils étaient déjà présents dans le précédent volet, ils ajoutent beaucoup à l'expérience de jeu et permettent d'emprunter de nouveaux chemins dans les différents mondes.

Subtil ou plus bourrin ?

Nous avons particulièrement apprécié ce level design de très haute qualité (spécial dédicace au manoir mécanique). Les missions se résument généralement à l'assassinat ou la neutralisation d'un ennemi de haut rang avec objectifs secondaires facilitant l'immersion dans cet univers.

Reste à savoir si vous privilégierez la manière subtile ou violente. L'infiltration demandant patience, observation et un bon timing et l'autre, plus bourrine et donc plus simple, permettant aussi de jolies phases de jeu. En conclusion, un titre plaisant, à l'univers original qui fait plaisir à voir, sortant ainsi d'une certaine conformité des actuels gros jeux.

Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur notre site www.semper-ludo.com.

Lionel Imhoff & *Niels Weber*

La Ville jeune

Case à chocs, vendredi 2 décembre, à 21h30, concert de Junior Tshaka, en compagnie de Skarra Mucci. Ouverture des portes à 20 heures, 16 ans révolus. Infos sur www.case-a-choc.ch.

La Ville sportive

Patinoires du Littoral
Les horaires sont les suivants : jeudi 1er décembre, patinage de 9h à 11h30 et de 13h45 à 15h45. Vendredi 2 décembre, fermé au public. Samedi 3 décembre, matin fermé au public, patinage de 13h45 à 16h30. Dimanche 4 décembre, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30.

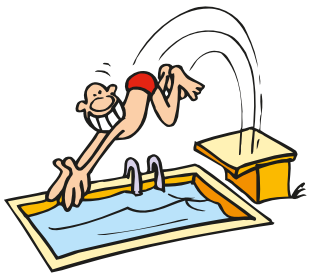

Piscines du Nid-du-Crô
Fermetures exceptionnelles des piscines intérieures : 24.12 à 12h, 31.12, à 12h. Fermées les 25.12, 01.01.2017, ainsi que du 09.01.2017 au 20.01.2017. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Football
Stade de la Maladière
Lundi 5 décembre à 19h45, Xamax FCS – FC Le Mont-sur-Lausanne, Challenge League

Volleyball
Salle de la Maladière
Samedi 3 décembre à 14h30, NUC 3 – Cossonay, 1re ligue
Samedi 3 décembre à 16h30, NUC IX – VBC Le Locle, M23

Handball
Salle de la Riveraine
Samedi 3 décembre à 11h45, HBC Neuchâtel – SG Visp, M17

Basketball
Salle de la Riveraine
Samedi 3 décembre à 19h, Union Neuchâtel – Lions de Genève, LNA

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Samedi 3 décembre à 11h30, HC Université Neuchâtel – Griffons/cpg/hcbg, Moskitos B
Samedi 3 décembre à 17h30, HC Université Neuchâtel – Genève-Servette HC ASS., 1re ligue
Samedi 3 décembre à 20h15, Neuchâtel Hockey Academy – EV Bomo, LNA fém.
Dimanche 4 décembre à 09h45, HC Université Neuchâtel – Griffons/cpg/hcbg, Minis A
Dimanche 4 décembre à 17h, HC Université Neuchâtel – CP Fleurier, Juniors A

Landi
REGION NEUCHATEL

2087 Cornaux – Tél. 032.757 14 01
magasin.cornaux@landiregionneuchatel.ch

2322 Le Crêt-du-Locle – Tél. 032.926 40 66
magasin.cret-du-locle@landiregionneuchatel.ch

2112 Môtiers – Tél. 058.434 33 40
magasin.motiers@landiregionneuchatel.ch

2022 Bevaix – Tél. 058 434 33 00
magasin.bevaix@landiregionneuchatel.ch

LANDI un jour, LANDI toujours

bls

Avis de travaux durant la nuit

Chers riverains de la ligne

Sur le tronçon Ins - Neuchâtel

**durant du
lundi, 5 Décembre –
vendredi, 9 Décembre et
du lundi, 12 Décembre –
vendredi, 16 Décembre 2016**

Travaux de la voie

seront exécutés.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles.
Durant : entre 20.00 et 06.00 heures

Pour ces travaux les machines adéquates seront utilisées.

La BLS Netz AG prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionées et les remercie de leur compréhension.

Pour les questions?
Annoncez-vous à BLS-Service de client du lundi au vendredi entre 07.00 et 19.00 heures.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire du contact sous www.bls.ch/kundendienst

Meilleures salutations,

BLS Netz AG
Construction et entretien
District de la voie Mittelland

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pascal Stirnemann, architecte à Couvet (bureau Pascal Stirnemann SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Construction de caves souterraines et aménagement de places de parc à la rue des Draizes 7, article 8612 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102770 pour le compte de la Société Kocher Charly Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 25 novembre au 27 décembre 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame A. Ciobanu Dubail, ingénieure au Mont-sur-Lausanne (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Installation d'une nouvelle station de base de téléphonie mobile au Quai Jeanrenaud, article 736 du domaine public du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102475 pour le compte de la Société Salt Mobile SA. Les plans peuvent être consultés du 2 décembre 2016 au 3 janvier 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martin Mouzo, architecte à Neuchâtel (bureau Panic Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Transformation et rénovation de l'immeuble, agrandissement des balcons et isolation des façades à la rue de Port-Roulant 14, article 10101 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102724 pour le compte de la Coopérative d'habitation Mon Logis. Les plans peuvent être consultés du 2 décembre 2016 au 3 janvier 2017, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Caves de la Ville

Portes ouvertes, dégustation et musique

Le Caves de la Ville de Neuchâtel ouvrent leurs portes vendredi 2 décembre de 17h à 21h et samedi 3 décembre de 10h à 18h. Venez déguster nos vins, accompagnés de la traditionnelle soupe aux pois. Une animation musicale sera proposée vendredi, à partir de 19h, avec les groupes neuchâtelois InQi-TeKa et Dodjoma.

Offre d'emploi

Ville de Neuchâtel

VICARIO CONSULTING SA

Notre mandant, le Service de l'Action sociale, participe activement à la conception et la mise en œuvre de la politique sociale au sein de la Ville de Neuchâtel. Il regroupe le Guichet Social Régional, le Service de l'Aide sociale, le Secteur insertion sociale et professionnelle, l'Agence communale AVS/AI et la Boutique d'Information Sociale.

Suite au départ à la retraite du titulaire, la Direction de l'Action sociale de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son Service de l'Action sociale, pour **le 1er avril 2017** ou à convenir, un poste de

chef-fe de service à 100%

Votre profil : Vous êtes au bénéfice d'un titre universitaire ou HES dans le domaine social, complété par une formation en gestion du personnel. Vous disposez d'une expérience confirmée dans la gestion d'un service d'aide sociale ou domaine apparenté. Vos aptitudes en matière de communication et votre solide connaissance du domaine de l'aide sociale vous permettent de diriger et d'accompagner le service avec diplomatie et professionnalisme. Vous appréciez le travail en équipe et disposez de connaissances avérées en matière de politiques sociales et en lien avec les acteurs du domaine social. Vous maîtrisez parfaitement la langue française et avez de bonnes connaissances de l'allemand.

Vos missions : Vous participez à l'élaboration de la politique sociale, aux réflexions relatives à l'évolution des différents domaines qui la composent et conduisez l'ensemble du service dans le cadre des objectifs stratégiques définis par la Direction. Vous dirigez et coordonnez les activités du Service de l'action sociale, et plus particulièrement du Service de l'Aide sociale en collaboration avec les responsables d'équipe. Vous êtes le-a garant-e de l'élaboration du budget du service et conduisez des projets en lien avec la politique sociale. Vous représentez le service au sein de divers comités et groupes de travail.

La Ville de Neuchâtel vous offre un travail intéressant et varié, avec une grande indépendance, ainsi qu'une rémunération et des avantages d'une administration publique moderne.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de recevoir votre dossier de candidature complet d'ici au **10 décembre 2016** adressé par courriel au siège de Vicario Consulting SA à Lausanne : recrutement@vicario.ch

ban

bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration !

Echos

■ Vendredi 25 novembre, MM. Olivier Arni, directeur de l'environnement et Fabio Bongiovanni, directeur des finances, ont représenté les Autorités communales lors de la traditionnelle Frairie d'automne organisée par la Compagnie des Vignolants du Vignoble Neuchâtelois, à Boudry.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Béatrice et Jacques Bourquin-Barbier, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Rose et Charles Grandjean-Froidevaux, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage et Ginette et Raymond Arnoux-Hirschi, à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage.

Offre d'emploi

En prévision du prochain départ à la retraite du titulaire, la direction de l'Environnement, pour le Service des forêts met au concours un poste de

contremaître forestier-ère à 100%

Votre mission : Gestion d'une équipe de trois personnes ; exécution de travaux de récolte du bois ; réalisation de soins à la jeune forêt ; planification, exécution et contrôle de l'entretien des machines et des outils de travail ; respecter et faire respecter les règles de sécurité par les membres de l'équipe forestière ; suivi et formation des apprenti-e-s forestiers-bûcherons.

Délai de postulation : 18 décembre 2016.

Renseignements : Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. J. Boni, chef du Service des forêts au 032 717 76 98.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47.

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

La Ville officielle

Inauguration ce mercredi de la crèche de Noël en bois sculpté

Une crèche pour un Noël du cœur

Sculptée par un bûcheron neuchâtelois pour être offerte au Conseil fédéral, la scène de la Nativité qui avait suscité une polémique à Noël dernier sera mise en valeur durant le mois décembre 2016 au centre-ville de Neuchâtel dans le cadre d'un partenariat avec l'aumônerie œcuménique de rue. L'inauguration et l'illumination de la crèche auront lieu le 30 novembre à 17h au cours d'une manifestation conviviale et musicale à laquelle toute la population est conviée, rue Fleury 5, devant le local «La Lanterne».

La crèche illuminera durant le mois de décembre la petite place jouxtant «La Lanterne», le local d'accueil de l'aumônerie œcuménique de rue. Un partenariat entre la Ville de Neuchâtel et l'association Dorcas, ainsi que les responsables des Eglises catholiques et protestante dont dépend l'aumônerie de rue, va permettre en effet de donner du sens à cette représentation de la Nativité, à la porte d'un lieu destiné à accueillir toute personne en quête d'échange et de chaleur humaine. Un accueil y est prévu les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 23 décembre. La population est cordialement conviée à une petite inauguration publique, ponctuée de lectures de textes et d'une animation musicale, ainsi qu'à l'illumination de la crèche.

Prendront notamment la parole à cette occasion le conseiller communal Thomas Facchinetti, directeur de la Culture, et Jean-Claude Zumwald, président de l'association Dorcas, qui gère l'aumônerie de rue. Une soupe de l'amitié et du thé chaud seront servis à l'issue de la partie officielle.

Un successeur au disquaire Vinyl

L'Espace 032 inauguré

La récente fermeture du magasin de disques Vinyl après plus de 30 ans au centre-ville a ému beaucoup de monde à Neuchâtel. Mais le rideau ne sera pas longtemps resté tiré: avec le soutien de la Ville de Neuchâtel naît un projet innovant et porteur de continuité. L'Espace 032, c'est son nom, va abriter une boutique évolutive et un bureau collectif de coworking créatif. Il a été inauguré samedi 26 novembre. L'Espace 032 doit son nom tant à l'indicatif téléphonique de la région qu'au numéro de la rue du Seyon. Son but est avant tout le partage et la mise en réseau autour de la musique, de ses différents acteurs et de son public. • **Photo: Gil Götz**

Centrale hydroélectrique du Seyon

Courant vert à la fin de l'année

Viteos a fini les travaux de la centrale hydroélectrique du Seyon. La circulation a ainsi été rétablie dans les deux sens à la rue de l'Evole, où une zone de la route a été réservée pour les installations de chantier pendant plusieurs mois. Les premiers tests de turbinage pourront débuter et la centrale hydroélectrique produira ses premiers kilowattheures en décembre. Ce projet permet à Viteos de développer son offre d'énergie d'origine renouvelable au coeur de la ville de Neuchâtel, avec une production d'électricité équivalent à la consommation de 160 ménages par année.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue (ANPCD) (rue L.-Favre 27, 2017 Boudry), tél. 079 446 24 27. Permanence familles: les 2e et 4e dimanches du mois de 14h à 16h. Groupes d'accueil: les 1er et 3e mercredis du mois, dès 19h.

Association neuchâteloise de prévention du suicide «Parlons-en», permanence téléphonique les mardis et jeudis de 16 à 19 heures (079 698 89 18). Site internet: www.suicide-parlons-en.ch.

Association neuchâteloise pour la médiation familiale (fbg de l'Hôpital 23). Informations et prise de rendez-vous, tél. 032 886 80 15.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du 4 décembre

Sud:

Collégiale: di 4, 10h, culte avec sainte cène, M. J.-L. Jacot-Descombes.

Temple du Bas: 10h15, culte paroissial avec sainte cène, Mme D. Collaud, vente de fruits TerrEspoir.

18h Thomasmesse, Mme D. Collaud, «Tu t'inquiètes? Tu t'agites? Reviens à l'essentiel…», suivi d'un apéritif dinatoire.
Jeudi 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines: 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Hôpital Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique romaine

Notre-Dame: sa 3 décembre à 17h, messe en portugais; di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: Pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: jeudi 1er décembre, 18h30, chantée de l'Avent à la salle St-Pierre. Di 4 décembre, 10h, messe, 2e di de l'Avent.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: jeudi 1er décembre, 18h30, chantée de l'Avent à la salle St-Pierre à La Chaux-de-Fonds. Di 4 décembre, 17h, célébration de St-Nicolas pour enfants et familles.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:
Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression et publicité:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage:
23'500 exemplaires

Nocturnes
Noël 2016
En Ville de Neuchâtel
Art de vivre et innovation
En décembre
Jeudi 15 jusqu'à 21 h.
Dimanche 18 de 10 h. à 17 h.
Mardi 20 jusqu'à 21 h.
Jeudi 22 jusqu'à 20 h.
Tous les détails des animations de fin d'année sur www.neuchatelcentre.ch ou dans vos commerces habituels
NEUCHÂTEL CENTRE
Ville de Neuchâtel
la maladière centre
neuchâtel

Les illuminations de Noël ravissent les habitants du centre-ville et les passants

Des étoiles plein les mirettes

«J'y étais avec mes petits-enfants et c'était féerique. Ma petite-fille avait des étoiles plein les yeux»; «Je me sens revenir en enfance, bravo à la Ville pour ce moment magique»; «Merci aux personnes qui ont fait un si beau travail». Allumées jeudi dernier, les illuminations de Noël du centre ville n'ont pas laissé indifférents les habitant-e-s du centre-ville et les passant-e-s, qui n'ont pas hésité à exprimer leur enthousiasme.

Sur la page Facebook officielle de la Ville de Neuchâtel, le chapiteau de la place des Halles et le sapin de l'Hôtel communal ont ainsi été vus par plus de 80'000 personnes et «likés» près de 2'000 fois. Et ceci dans plus de 40 pays, jusqu'au Brésil, en Thaïlande ou en Côte d'Ivoire ! Pour ceux qui ne vivent pas aussi loin, les animations continuent jusqu'aux fêtes. Ainsi, ce samedi 3 décembre, selon la tradition, saint Nicolas se promènera dès 14h dans le centre ville avec sa roulotte et ses cadeaux pour les enfants.

La place des Halles et son chapiteau lumineux font l'unanimité. Les 8 et 9 décembre, de 18h à 22h, la traditionnelle action « Le Sapin rotarien » y sera menée au bénéfice du Passeport Vacances. • **Photos : Stefano Iori**